



Finances locales 2017

Les élus de petites villes prennent la parole

Alors que la loi de finances pour 2017 a été votée par le Parlement et que les élections présidentielle et législatives de 2017 retiennent l'attention de tous et cristallisent certains débats, l'APVF donne la parole aux maires de petites villes pour mieux connaître la réalité économique et financière de ces territoires, comprendre leurs décisions et leurs difficultés et relayer toutes leurs attentes pour 2017.

Pour ce 8^{ème} entretien, retrouvez Franck RIESTER, Député de Seine-et-Marne, Maire de Coulommiers



Franck RIESTER

Député de Seine-et-Marne

Maire de Coulommiers

En partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations



Carte d'identité de la ville

Commune : Coulommiers

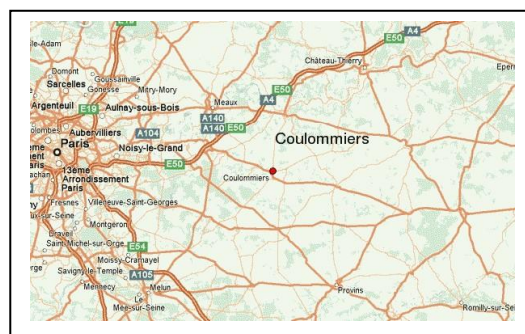
Type d'EPCI : Communauté de communes

Nombre d'habitants : 15 238

Budget de fonctionnement :

Budget d'investissement :

Nombre de budget annexe : 2



APVF : Quelle est la situation financière à Coulommiers ?

Franck Riester : La commune a été bien évidemment impactée par la baisse des dotations de l'Etat. Cependant, en dépit de ce contexte difficile, j'ai tenu tout particulièrement à maintenir les engagements que j'ai pris depuis mon élection en 2008, à savoir : aucune augmentation, en presque dix ans, du taux d'imposition communal ; une gestion rigoureuse de l'argent public, afin d'investir utilement chaque euro dépensé ; une maîtrise des dépenses de fonctionnement, la part de ces dépenses dans le budget ayant diminué depuis 2012.

Nous nous devons, en tant qu'élus locaux, de garantir l'équilibre budgétaire et de pratiquer une gestion de l'argent public la plus saine et transparente possible.

APVF : Vos décisions financières ont-elles un impact sur l'offre de service public ?

FR : Je souhaite poursuivre dans cette dynamique, en continuant à offrir un niveau de services optimal à la population sans augmenter le taux d'imposition.

Nous réfléchissons également, avec mes collègues au sein de l'intercommunalité, aux transferts possibles de compétences à long terme. Cette mutualisation des coûts et des activités sur le territoire contribuera au maintien d'une offre de service de qualité pour les habitants.

Nous veillons également à solliciter des subventions, dès que nous le pouvons, auprès des différents financeurs pour nous accompagner dans la réalisation de nos projets.

Nous avons constitué, dans cet esprit, un Groupe d'Action Locale, à l'échelle de plusieurs intercommunalités, pour bénéficier de fonds européens.



APVF : Avez-vous réduit les dépenses d'investissement ?

AV : Nous continuons à investir dans des projets pour la commune et au-delà pour tout son bassin de vie. Je me bats pour affirmer et développer l'attractivité de notre territoire à travers une politique d'investissement dynamique.

C'est pourquoi les projets structurants se déclinent essentiellement à l'échelle intercommunale : construction d'une halle des sports, réflexion autour d'un équipement touristique et culturel majeur pour le territoire, amélioration des déplacements, construction d'accueils de loisirs...

Nous investissons également, à l'échelle communale, pour améliorer les conditions de travail des agents, en regroupant sur un même site, par exemple, l'ensemble des services techniques de la commune. Ce projet représente un véritable choix stratégique pour l'avenir et un engagement fort qui se répercutera à la fois sur la qualité de travail des équipes, le service rendu à la population tout comme sur les dépenses de fonctionnement. Nous avons déjà conduit, il y a quelques années, la même démarche pour les bâtiments administratifs et nous en mesurons aujourd'hui les bienfaits en termes d'accueil et de réduction du coût de fonctionnement des bâtiments.



APVF : Quelle politique de gestion des ressources humaines avez-vous mis en place ?

AV : Nous pratiquons une politique de maîtrise de l'évolution de la dépense de personnel depuis quelques années. Elle passe par le non-remplacement systématique des départs à la retraite, la restructuration et la réorganisation des services, comme je l'évoquais plus haut, ainsi que la mutualisation avec l'intercommunalité.

Des efforts très importants sur les dépenses quotidiennes de fonctionnement ont ainsi été engagés par les services, dont je salue ici l'investissement. Nous leur avons demandé de baisser leur budget depuis deux ans, afin de compenser la baisse des dotations, tout en proposant la même qualité de services, sur laquelle je ne transigerai pas. Le travail a aussi porté sur les achats engagés par la commune, pour essayer d'obtenir les meilleures négociations possibles.

Il a fallu beaucoup d'implication pour proposer un budget volontariste ces deux dernières années, intégrant une réduction des recettes et une augmentation structurelle, sur le plan des ressources humaines notamment, des dépenses.

Cette gestion rigoureuse commence à porter ses fruits aujourd'hui. En effet, nous avons dégagé un excédent de fonctionnement en 2016 contribuant à préserver notre capacité d'autofinancement et à réduire la dette.

Ces orientations ont ainsi permis d'absorber en partie la baisse de dotations sans trop impacter les politiques locales à l'œuvre.

APVF : Quelles sont vos attentes pour 2017 ?

AV : La baisse de la DGF est douloureuse pour nos communes, soyons honnêtes. Elle s'est faite brutalement et pour des petites villes comme Coulommiers, dont je suis maire, des décisions fortes ont dû être prises. Une fois dit cela, je pense aussi que chaque niveau de gouvernance doit contribuer à la réduction des déficits publics. La fiscalité locale obéit aux mêmes impératifs que les finances de l'Etat et participe pleinement à l'équilibre national. Nous sommes tous responsables de l'argent public. Il faut cependant que l'effort fourni par les collectivités puisse être adapté et proportionné à leurs ressources financières et tenir compte de leurs capacités de contribution.

Si vous souhaitez apporter votre témoignage, contactez-nous à l'adresse suivante :
ltartour@apvf.asso.fr

